



Recommandation du CCA pour la promotion de l'implication des jeunes professionnels dans l'aquaculture

CCA 2023-12

Octobre 2023



Le Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA) remercie chaleureusement l'UE pour son soutien financier





Recommandations pour la promotion de l'implication des jeunes professionnels dans l'aquaculture

Sommaire

Sommaire	2
I. Introduction.....	3
II. Remarques des jeunes professionnels du secteur	3
III. Recommandations.....	4



I. Introduction

Les « Orientations stratégiques pour une aquaculture européenne plus durable et compétitive pour la période 2021 à 2030 »¹ visent à renforcer la résilience et la compétitivité du secteur aquacole dans l'UE tout en soutenant la nécessité d'accroître l'acceptabilité sociale du secteur. Un certain nombre d'actions devront être menées et renforcées pour améliorer l'accès à l'emploi, à la formation et au développement des compétences.

La promotion de l'aquaculture auprès des jeunes est une action clé, essentielle au développement du secteur et de son renforcement économique, en générant de nouvelles vocations chez les jeunes (techniciens, biologistes, fonctions administratives).

Selon de nombreux acteurs, notamment les jeunes aquaculteurs, les difficultés socio-économiques, motivationnelles et de formations informatives freinent l'accès des jeunes aux métiers de l'aquaculture et à l'entrepreneuriat. Ceci est vrai pour tous les types d'aquaculture.

Pour en savoir plus sur les jeunes engagés choisissant l'aquaculture et pour mettre en évidence les problèmes et les opportunités qu'ils considèrent comme critiques, le Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA) a interrogé plus d'une trentaine de jeunes professionnels de l'aquaculture de l'UE âgés de moins de 35 ans et représentant 12 pays et la diversité de la production aquacole en Europe. Plusieurs thèmes ont été abordés : défis, goulots d'étranglement et solutions qu'ils envisagent pour leurs propres activités et pour le développement du secteur de leur point de vue.

II. Remarques des jeunes professionnels du secteur

Les jeunes professionnels ont recommandé une analyse détaillée des problèmes qui éloignent leurs pairs de l'aquaculture et ont identifié les points critiques suivants :

- Complications bureaucratiques à différents niveaux ; notamment les difficultés d'obtention de permis et de licences, le peu de clarté des procédures d'obtention et d'accès aux financements européens, nationaux et régionaux.
- Garantie de conditions de concurrence équitables au sein de l'UE, en évitant les inégalités actuelles en matière d'accès à des espaces limités pour l'aquaculture et en termes de coûts d'obtention et de maintien des permis ou licences liés à l'aquaculture.
- Manque de soutien : Les startups, les innovations et/ou les nouveaux investissements sont rarement soutenus par les banques ou les pouvoirs publics, et les jeunes professionnels ont plus de difficultés à rivaliser avec les entreprises existantes du secteur.

¹ COM/2021/236 final



Recommandations pour la promotion de l'implication des jeunes professionnels dans l'aquaculture

- Peu d'attrait pour l'aquaculture parmi les jeunes : en effet, celle-ci n'est pas perçue par les jeunes comme attrayante ou lucrative, contrairement à d'autres activités agricoles. Le travail extérieur et le mode de travail sectoriel ne sont pas perçus par les jeunes comme particulièrement attirants.
- Manque de formation : peu de programmes de formation de base et de formation continue en aquaculture et sur son rôle dans la chaîne alimentaire.
- Difficultés de financement : les méthodes d'allocation des financements et le mauvais timing pour leur déboursement peuvent poser problème aux jeunes aquaculteurs, qu'ils soient en entreprise individuelle ou qu'ils travaillent dans une entreprise familiale.
- Manque d'attrait de l'aquaculture pour les autres jeunes professionnels : l'aquaculture devrait pouvoir attirer d'autres jeunes professionnels, tels que des ingénieurs, des vétérinaires, des experts en technologies de l'information et des commerciaux.

De l'avis des jeunes aquaculteurs interrogés, les facteurs mentionnés précédemment entravent particulièrement le développement futur du secteur. D'autre part, ils ont proposé les mesures suivantes, qui seraient favorablement accueillies comme incitations et solutions à leurs difficultés :

- Proposer des solutions innovantes pour moduler les systèmes de production en termes de résilience au changement climatique, aux nouveaux besoins du marché, aux exigences de durabilité et à l'aménagement de l'espace maritime et intérieur.
- Proposer de nouveaux points de vue ou perspectives sur les questions de santé, d'alimentation, de bien-être et de sécurité alimentaire.
- Collaborer à l'élaboration de programmes d'éducation et de formation intéressants et adaptés aux exigences actuelles et futures du secteur.

III. Recommandations

Pour permettre le développement stratégique du secteur aquacole sous toutes ses formes et des opportunités qu'il peut amener, le rôle des jeunes professionnels du secteur doit être souligné, promu et soutenu par toutes les institutions, notamment par l'UE, la Commission européenne (CE), et leurs États membres.

Le CCA recommande donc les mesures suivantes :

- Pour la Commission européenne :



Recommandations pour la promotion de l'implication des jeunes professionnels dans l'aquaculture

- Renforcer la diffusion des innovations dans tous les domaines, et ainsi donner une impulsion au développement du secteur. Promouvoir la coopération entre les acteurs, les institutions et les chercheurs, en mettant l'accent sur l'arrivée de jeunes professionnels dans le secteur (par le développement de startups, la numérisation, etc.).
 - Mentionner plus spécialement le rôle des jeunes professionnels dans la prochaine campagne de communication sur l'aquaculture à l'échelle européenne.
 - Proposer aux États membres de l'UE une plate-forme d'échange de bonnes pratiques sur la manière de mieux aider les jeunes aquaculteurs.
- Pour les États membres de l'UE :
- Simplifier l'accès à l'espace et aux eaux d'aquaculture pour les nouveaux producteurs aquacoles.
 - Simplifier l'accès au crédit et au financement (notamment le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA)) pour les jeunes et les femmes en simplifiant les procédures et en intervenant sur la durée du processus de financement.
 - Limiter les formalités administratives et créer des procédures prioritaires permettant aux jeunes et/ou aux entreprises qui emploient des jeunes d'obtenir des licences et des permis, en tenant compte des différences de tailles d'entreprise (forte présence d'entreprises individuelles ou familiales), géographiques et typologiques qui caractérisent l'aquaculture en Europe.
- Pour la CE et ses États membres :
- Promouvoir l'attractivité de l'aquaculture en faisant le lien entre le secteur de l'aquaculture et l'industrie de production alimentaire (au même titre que l'agriculture). Expliquer qu'il s'agit d'un secteur qui génère du travail et des opportunités de croissance professionnelle grâce à des campagnes d'information et de promotion intelligentes et innovantes qui attireront les jeunes.
 - Faciliter le développement et l'harmonisation des formations (de base et spécialisées) et la formation continue par les établissements d'enseignement publics et privés.



Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA)
Rue Montoyer 31, 1000 Bruxelles, Belgique

Tel : +32 (0) 2 720 00 73

E-mail : secretariat@aac-europe.org

Twitter : @aac_europe

<https://aac-europe.org/fr/>